



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-20-0557 du 17/01/2020

Arrêté du 15 mai 2019

ARRETE PORTANT AFFECTATION D'INSPECTEURS DIVISIONNAIRES DES FINANCES PUBLIQUES,
CLASSE NORMALE, FILIERE EXPERTISE, AU TITRE DE L'ANNEE 2020

Bureau RH-1B

RÉSUMÉ

Cet arrêté porte affectation d'inspecteurs divisionnaires des Finances publiques, classe normale, filière expertise, au titre de l'année 2020.

Date d'application : 01/01/2020

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT AFFECTATION D'INSPECTEURS DIVISIONNAIRES DES FINANCES PUBLIQUES, CLASSE NORMALE, FILIÈRE EXPERTISE, AU TITRE DE L'ANNÉE 2020.....3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT AFFECTATION D'INSPECTEURS DIVISIONNAIRES DES FINANCES PUBLIQUES, CLASSE NORMALE, FILIÈRE EXPERTISE,
AU TITRE DE L'ANNÉE 2020



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Action
et des Comptes Publics

ARRÊTÉ

portant affectation d'inspecteurs divisionnaires des finances publiques, classe normale, filière expertise, au titre de l'année 2020

LE MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires et la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
- Vu le décret n° 85-986 du 16 septembre 1985 modifié relatif au régime particulier de certaines positions des fonctionnaires de l'État, à la mise à disposition, à l'intégration et à la cessation définitive de fonctions ;
- Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 modifié relatif à la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 modifié portant statut particulier des personnels de la catégorie A de la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2017-1391 du 21 septembre 2017 relatif au corps de catégorie A de la direction générale des finances publiques et à divers emplois des ministères économiques et financiers ;
- Vu l'avis émis par la commission administrative paritaire n° 3 du 13 mai 2019 portant affectation d'inspecteurs divisionnaires des finances publiques, classe normale ;
- Vu les demandes des intéressés ;

ARRÊTE :

Article premier : les inspecteurs divisionnaires des finances publiques, classe normale, filière expertise, dont les noms suivent, sont affectés dans les fonctions ci-dessous désignées, dans les conditions ci-après indiquées :

Nom	Prénom	N° DGFIP	Ancienne affectation	Nouvelle affectation	Date d'affectation
CATY	JEAN-CLAUDE	158973	DRFIP DE LA NOUVELLE AQUITAINE ET DU DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE	DDFIP DE LA HAUTE-SAVOIE	01/01/2020
COUPRIAUX	JEAN-LOUIS	820887	DDFIP DE LA SEINE-SAINT-DENIS	DIRCOFI NORD - LILLE	01/01/2020

Article 2 : les dispositions du présent arrêté seront notifiées à qui de droit.

FAIT À PARIS, LE 15/05/2019

POUR LE MINISTRE ET PAR DÉLÉGATION,
L'ADMINISTRATRICE CIVILE HORS CLASSE, CHEF DU BUREAU RH – 1B,

FLORENCE PLOYART

BOFiP
Direction générale des Finances publiques

Directeur de publication : Jérôme FOURNEL

ISSN 2268-0756